

## < Changer de filière à la fac => vers une fac de droit

Par **Milk[shake]**, le **02/01/2007** à **10:04**

[b:2pam9kck]Salut ! [/b:2pam9kck]  Image not found or type unknown

[b:2pam9kck]>[/b:2pam9kck] Voila je suis actuelement en L1 d'histoire [je vais d'ailleurs  
bientot passer les partiels  Image not found or type unknown

[b:2pam9kck]>[/b:2pam9kck] Mais après avoir rencontrer mon prof référent et après avoir fait  
mes PPPE [avec comme sujet professeurs des écoles] je me suis rendu compte que les  
études d'histoires menait à peu de débouché et des débouché qui en fin de compte  
m'intéressait peu. Je sais j'aurais du m'en rendre compte avant mais en Term je n'avais  
encore aucun projet professionnel et l'histoire étant ma matière préféré je me suis dirigée vers  
cette voie.

[b:2pam9kck]>[/b:2pam9kck] Aujourd'hui [b:2pam9kck]j'aimerais changer de voie, vers du  
droit [/b:2pam9kck]mais j'aurais voulu savoir si il fallait des aptitudes particulières pour des  
études de droit? Faut il avoir fait du latin? Etre très bon en langue ?  
J'ai eu mon bac avec tout juste 10.3 sans vraiment avoir réviser. Mais je pence que si je suis  
motivé je peux obtenir de bien meilleur résultats.

[b:2pam9kck]>[/b:2pam9kck] Ou bien puisque que je n'ai pas encore vraiment d'idée pour ce  
que je veux faire plus tard, quelle filière offre le plus de débouchée? Vaudrait il mieux que je  
quitte la fac ?

[b:2pam9kck]>[/b:2pam9kck] Dans tous les cas [b:2pam9kck]comment se passe le  
changement de filière en fac ? [/b:2pam9kck]

Une petite précision j'ai un Bac L

[b:2pam9kck]Merci d'avance. ))) [/b:2pam9kck]  Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **02/01/2007** à **11:25**

Pour répondre à certaines de tes questions. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait du latin et  
encore moins d'être bon en langue!  Image not found or type unknown

Je ne pense pas qu'il faille des aptitudes particulières à part être un minimum rigoureux.

Sur la question des débouchés, avec le droit il y en a beaucoup et certains ont peu de

rappports entre eux! Après, c'est à toi de te renseigner pour pas faire 3 ans de droit sans du  
!wink.

tout savoir où tu vas Image not found or type unknown

:)

Et pour le changement de filière je pense qu'il faut voir ça avec les différents secrétariat Image not found or type unknown

Par **Milk[shake]**, le **02/01/2007** à **11:42**

:))

Merci de ta réponse Image not found or type unknown

:?:

Image not found or type unknown juste une autre précision : est il préférable que je finisse tout de même mon année d'histoire et donc passer les partiels ou arrêter de suite ?

Et si par exemple je ne valide pas mes 2 semestres en histoire est ce que cela peut me porter préjudice pour entrer en L1 de droit l'année prochaine ?

Par **Yann**, le **02/01/2007** à **12:03**

Non, ça sera sans effet.

Par **Murphys**, le **02/01/2007** à **13:50**

Tout dépend des facs mais la plupart demandent simplement un transfert de dossier (avec un formulaire que tu dois remplir). Dans le cas contraire, la procédure peut être plus lourde. Renseigne toi à la fac de droit ou tu compte aller.

Par **Milk[shake]**, le **02/01/2007** à **15:49**

ok merci de toutes vos réponses.

Je comptais rester à la fac d'orléans j'aurais donc juste à changer d'UFR.

Certain d'entre vous sont à orléans ? ou y on était ? Orléans à t'elle une bonne réputation en droit ?

Par **suzana**, le **21/01/2007** à **15:30**

Bonjour,

Pourquoi ne pas te réorienter directement en droit pour le deuxième semestre? S'il n'est pas trop tard d'ailleurs (si le deuxième semestre n'est pas commencé)? Car ca te permettra de ne pas perdre une année!

Par **Murphys**, le **21/01/2007** à **20:12**

[quote="Milk[shake]":3jrhgo76]ok merci de toutes vos réponses.

Je comptais rester à la fac d'orléans j'aurais donc juste à changer d'UFR.

Certain d'entre vous sont à orléans ? ou y on était ? Orléans à t'elle une bonne réputation en droit ?[/quote:3jrhgo76]

Toute les facs se valent jusqu'à la L3.

Par **Milk[shake]**, le **22/01/2007** à **08:32**

[quote="suzana":1ocm6rb0]

Pourquoi ne pas te réorienter directement en droit pour le deuxième semestre? S'il n'est pas trop tard d'ailleurs (si le deuxième semestre n'est pas commencé)? Car ca te permettra de ne pas perdre une année![/quote:1ocm6rb0]

Il est trop tard je pense vu que j'ai repris les cours depuis 1 semaine. J'y avais pensée mais je me suis dit que arriver sans aucune connaissance en droit à des cours de 2 ème semestre aller être difficile.

[quote:1ocm6rb0]Toute les facs se valent jusqu'à la L3.[/quote:1ocm6rb0]

:)

OK Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **22/01/2007** à **09:46**

[quote="Murphys":318qiov0]Tout dépend des facs mais la plupart demandent simplement un transfert de dossier (avec un formulaire que tu dois remplir). Dans le cas contraire, la procédure peut être plus lourde. Renseigne toi à la fac de droit ou tu compte

aller.[/quote:318qiov0]

rectification : tu n'as aucune formalité à faire étant donné que tu changes de la fac d'histoire à la fac de droit

par contre si tu avais changé de ville en gardant la même fac, tu aurais dû faire un dossier de transfert...

Par **suzana**, le **22/01/2007** à **14:30**

Coucou!

Oui ok, tu as raison c'est plus prudent, et puis bon tu partiras sur de bonnes bases!

Alors courage et bonne continuation à toi!

Par **Disturbed**, le **26/01/2007** à **16:02**

Pour ma part, si le fait d'arrêter ton année d'histoire ne te porte aucunement préjudice, je serais véritablement tenter de me trouver un job à mi-temps, et à côté de cela de faire des tours réguliers dans les amphis du second semestre pour t'imprégner un peu de la matière et avoir déjà des connaissances...

Après il se peut que tes cours d'histoire t'aident pas mal. Nous les 3 premiers semestres de la Licence on a une matière d'histoire avec un coefficient important.

+